

EXTRAIT N° 91/2021
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 29 Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt et un, le dix-huit novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie - salle du Conseil - conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 11 Novembre 2021.

PRÉSENTS : Mmes et MM. ARNAL, AUGOT, BAKER, BELABBAS, BERNARDINI, BERNES, BEUILLÉ, BONNAFÉ, CAMBOULIVES, DELHOLME, GUZOU, JOUSSEAUME, LAJAT, LAURENS, LEFEVRE, LLOUBERES, MAIRAVILLE, MONTAGUD, MONTÉGUT, PICARD, PILON, PREVOST, VIGNEAU, VIGNERES.

PROCURATIONS

M. LABORIE	à	Mme MONTAGUD
M. SAFON	à	M. LAURENS
Mme CAIRE	à	M. PILON
Mme DEJUNIAT-BERNARDINI	à	M. BERNARDINI
Mme AGUERRE	à	Mme GUZOU

SECRETARE : M. MONTÉGUT a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : PERSONNEL - Créations de postes suite à avancement de grade

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, que suite à la campagne annuelle des avancements de grade 2021, il convient de créer les postes tel que présentés ci-dessous :

EFFECTIF(S)	POSTE	CATEGORIE	GRADE ACTUEL	GRADE D'AVANCEMENT	DUREE HEBDOMADAIRE
1	Agent d'accueil	C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	TC
1	Gestionnaire comptabilité	C	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	TC

2	Animateur ALAE/ALSH	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation territorial principal de 2 ^{ème} classe	17,50/35 ^{ème}
1	Animateur ALAE/ALSH	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation territorial principal de 2 ^{ème} classe	30/35 ^{ème}
1	Agent de crèche	C	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation territorial principal de 2 ^{ème} classe	TC
1	Agent de maintenance des bâtiments	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	TC
1	Agent d'entretien et de restauration scolaire	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	28/35 ^{ème}
1	Agent de crèche	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	TC
1	Agent d'entretien des salles communales	C	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	TC
1	Agent d'intervention des espaces verts	C	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	TC
1	Agent d'entretien des salles	C	Agent social	Agent social principal de 2 ^{ème}	28/35 ^{ème}

	communales			classe	
1	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	C	Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	30,23/35 ^{ème}
1	Assistant d'enseignement artistique	B	Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	10/20 ^{ème}
1	Responsable des ressources humaines	B	Rédacteur	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	TC
1	Responsable du CCAS	B	Rédacteur	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	TC
1	Gestionnaire des aires des gens du voyage et des salles municipales	B	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	TC

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 25 octobre 2021.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que ces créations de poste entraineront la fermeture des anciens postes.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 29

Voix Contre : 0

Abstention : 0

- De créer les postes tels que décrits ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 19 novembre 2021

Le Maire,

Michel BEUILLÉ

